

QUELLE COOPÉRATION INTERNATIONALE FRANÇAISE pour faire face au défi climatique ?

LA CONSERVATION ET LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

M. Hurdébourg/MAEDI

Climat, biodiversité, sécurité alimentaire, énergie, eau, santé, production et consommation durables, les forêts sont au cœur des priorités portées par la France, aussi bien au niveau national qu'international.

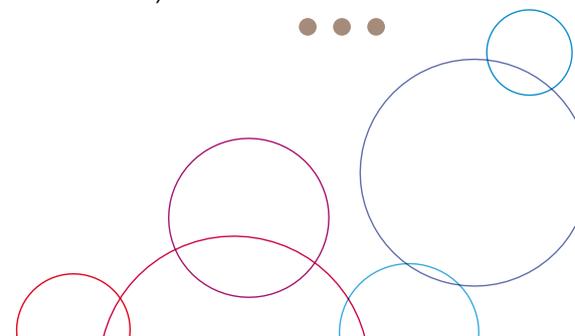
Grâce à son couvert forestier considérable en milieu tempéré et tropical et sa tradition forestière séculaire, la France a un savoir-faire reconnu dans la gestion durable des forêts. Elle est l'un des seuls pays de l'Annexe 1 à avoir un important couvert forestier tropical sur son territoire, notamment en région Guyane (8 millions d'hectares).

Les nombreuses et diverses actions de coopération en faveur de la conservation et de la gestion durable des forêts démontrent l'engagement français en la matière : gouvernance, aménagement, financement des aires protégées, systèmes d'information, etc. L'ensemble de ces actions a pour objectif de répondre aux enjeux de multifonctionnalité, environnementaux mais également sociaux et économiques que présentent les espaces forestiers.

Les financements français pour les forêts

La France s'implique fortement sur les volets forêt et agriculture de la négociation sur le climat, ainsi que dans la coopération avec les pays en développement. Lors de la conférence de Copenhague en décembre 2009, elle s'est ainsi engagée à affecter environ 250 millions d'euros sur 3 ans (2010-12) pour les forêts, soit 20% de son engagement total sur les financements précoces. Cet objectif a été atteint.

Depuis 2010, les financements précoces REDD+ de la France ont été déployés via plusieurs canaux multilatéraux (le Fonds pour l'environnement mondial - FEM – et la Facilité du partenariat pour le carbone forestier – FCPF) et bilatéraux (l'Agence française de développement - AFD - et le Fonds français pour l'environnement mondial - FFEM).





CNES 2009 - Distribution Astrium Services/Spot Image

Aperçu de quelques projets bilatéraux de la France en matière de forêt et climat

Optimiser les biens et services écosystémiques rendus par les forêts méditerranéennes (Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Turquie)

Initié fin 2011, le projet financé au travers du FFEM s'inscrit dans les travaux de Silva Mediterranea/FAO, et du Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes. Il vise à favoriser la conservation et la gestion durable des forêts méditerranéennes par la mise en valeur des services qu'elles fournissent dans un contexte de changement climatique et de pressions anthropiques croissantes. Cinq pays sont concernés : l'Algérie, le Liban, le Maroc, la Tunisie et la Turquie. Le projet s'attache à étudier le potentiel de stockage et de séquestration de carbone par les forêts méditerranéennes, valorisable dans un cadre REDD+.

Ce projet fera l'objet d'une capitalisation régionale pour bénéficier à l'ensemble des pays méditerranéens. Il devrait se terminer en 2015.



FFEM Tunisie

Promouvoir l'agroécologie pour limiter la déforestation autour de la réserve nationale de Gilé au Mozambique

Lancé en janvier 2014 sur financement du FFEM et avec l'appui technique du ministère de l'Agriculture, le projet REDD+ Gilé veut allier conservation de la biodiversité, réduction de la déforestation et sécurité alimentaire autour de la réserve nationale de Gilé. Le projet mise sur la promotion de l'agroécologie auprès des populations locales permettant une intensification de la production tout en maintenant la fertilité des sols et en diminuant le recours à la défriche.



V. Chaume/ONFI

Transfert de technologie en imagerie satellite à haute résolution pour le suivi des forêts en Afrique centrale

La coopération française a engagé un ensemble de projets pour favoriser l'accès et l'exploitation de l'imagerie satellite SPOT pour les besoins de REDD+ dans les pays d'Afrique centrale.

*** Mise à disposition des images satellite** pour les autorités nationales et les acteurs des projets REDD+ (financement AFD, pilotage par l'Institut géographique national en partenariat avec Airbus Defense & Space, le CNES, l'Institut de recherche pour le développement - IRD- et l'ONF) <http://bassinducongo.reddspot.org>.

* **Équipement et renforcement de capacités des acteurs publics nationaux** pour l'exploitation des données satellites pour le suivi des forêts (financement FFEM, pilotage par l'IRD).

* **Installation d'une antenne de réception des images** à Libreville (pilotage par l'Agence gabonaise d'étude et d'observation spatiale - AGEOS).

* **Mise à disposition des images satellite** pour consultation et analyse au travers la plateforme Global Forest Watch www.globalforestwatch.org.

Conservation et gestion durable du Gran Chaco (Argentine, Bolivie, Paraguay)

Le projet vise à contribuer à la gestion durable de la région Gran Chaco en développant une approche innovante associant la conservation des ressources naturelles et le développement économique local et participatif.

* **Création d'une aire régionale de développement durable** et de conservation autour du bassin versant du Pilcomayo, entre l'Argentine, la Bolivie et le Paraguay.

* **Réduction des processus de dégradation des forêts et des terres** par la réalisation d'opérations pilote sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, la valorisation de la viande bovine issue de parcours, le secteur de la pêche artisanale, la gestion durable des forêts, la production et la commercialisation des produits artisanaux.

Le pilotage du projet est assuré par l'Initiative trinationale pour la conservation du Pilcomayo (ITP), association qui réunit trois fondations des pays concernés. Il sera développé de manière complémentaire et cohérente avec le projet du FEM intitulé Gestion forestière durable de l'écosystème transfrontalier du Gran Chaco. Les activités du projet se dérouleront jusqu'en 2016.

La France soutient le renforcement de l'expertise forestière dans les pays

La France soutient le renforcement de l'expertise REDD+ dans les pays partenaires en associant dans plusieurs projets les compétences de différents acteurs (établissements publics, sociétés privées et associations).

* **L'Office national des forêts (ONF) et sa filiale**, ONF international (ONFI), conçoit des projets de reforestation, de déforestation évitée, de gestion sylvicole et de bioénergies, organise des séminaires d'appui aux négociateurs forêts/climat (Afrique, Amérique latine, Asie du Sud-Est) et participe notamment au projet REDD+ du Plateau des Guyanes.

* **Le Centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD)** a été le pionnier de la gestion durable des forêts d'exploitation en Afrique. Il contribue aux réseaux de recherche mondiaux et met en œuvre de nombreux projets forestiers dans le monde.

* **L'Institut de recherche pour le développement (IRD)** est particulièrement actif dans l'utilisation des données satellites pour le suivi du couvert forestier, la botanique et la séquestration dans les sols agricoles et forestiers.

* **Des sociétés forestières privées** sont engagées dans la gestion durable des forêts d'exploitation. Parmi elles, Rougier, Pallisco et Precious wood travaillent avec le label FSC (Forest Stewardship Council).

* **Des cabinets d'expertises privés**, tels que Forest Resources Management (FRM) et TERE, ont développé un savoir-faire unique en matière d'aménagement forestier avec des équipes nationales.

* **Le groupe Airbus Defense & Space** (ancien EADS-Astrium) propose une offre de données satellites à haute résolution et d'analyse de ces informations adaptée au suivi de l'évolution du couvert forestier dans le cadre de REDD+.

* **Des ONG françaises et internationales**, appuyées par la France pour développer les expertises locales sur REDD+ : GRET, WWF, CI, WCS ou TNC mettent en œuvre des projets pilotes. ETC-Terra et GERES développent eux l'utilisation de financements innovants pour des projets REDD+, de biogaz et de diffusion de foyers améliorés, aux impacts locaux importants pour les populations.

La France et la lutte contre l'exploitation illégale des forêts

La France participe à la mise en œuvre du plan d'action FLEGT de l'UE (*application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux*) en facilitant la négociation et la mise en œuvre d'accords de partenariat volontaires entre l'UE et les pays tiers producteurs de bois. En particulier, par délégation de fonds du gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la France apporte un appui pour la mise en œuvre de l'accord de partenariat volontaire (APV) conclu entre la République du Congo et l'Union européenne.



Foolia

La réflexion des acteurs français sur les enjeux forestiers tropicaux

À l'occasion de la Conférence Rio+20 en 2012, le Groupe national sur les forêts tropicales (GNFT), qui regroupe les différents acteurs français sur le sujet – administrations, collectivités territoriales, secteur privé, milieux scientifiques, associations – a publié un rapport collectif intitulé Forêts tropicales : point d'étape et nouveaux défis. Ce rapport fait le point

sur les enjeux forestiers pour définir de nouvelles orientations face aux défis actuels, aussi bien en France d'outre-mer qu'avec les pays partenaires.

www.developpement-durable.gouv.fr/Rapport-GNFT-annee-2012.html

Pour en savoir plus

- **AFD (Agence française de développement)** : www.afd.fr
- **Astrium geo-information services** : www.spotimage.com
- **ATIBT (Association technique internationale des bois tropicaux)** : www.atibwt.org
- **CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)** : www.ur-bsef.cirad.fr
- **Facilités FLEGT et REDD de l'UE** : www.euflegt.efi.int
- **FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial)** : www.ffem.fr
- **FRM (Foret Ressources Management)** : www.frm-france.com
- **INRA (Institut national de la recherche agronomique)** : www.inra.fr/presse/foret_et_changement_climatique
- **IRD (Institut de recherche pour le développement)** : www.ird.fr
- **Ministère des Affaires étrangères et du Développement international** : www.diplomatie.gouv.fr
- **Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt** : www.agriculture.gouv.fr
- **Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie** : www.developpement-durable.gouv.fr
- **ONF (Office national des forêts)** : www.onf.fr
- **ONF international (Office national des forêts)** : www.onf-international.fr
- **Terea** : www.terea.net

